



Production dans l'agroécosystème adaptée à la biodynamie

Formation courte

- > L'obtention du Module UC3 du BP Responsable d'entreprise agricole (niveau 4 RNCP29257)
- > Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- > Réaliser des productions agricoles biodynamie

Métiers visés

Responsable ou salarié qualifié, responsable d'entreprise agricole en biodynamie...

Contenu de la formation

- ☑ Combiner les différentes activités liées aux productions animales et/ou végétales
- ☑ Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions animales et/ou végétales en pratique biodynamique

Moyens et modalités pédagogiques

☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique et centre de ressources spécialisé en agriculture biodynamique
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

☑ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels du MABD
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Deux stages en entreprise

La réussite se cultive ici.

Dates :
à déterminer

Durée :
448 h dont 245 h en centre et 203 h en entreprise

Bilan intermédiaire :
à déterminer

Bilan final :
à déterminer

Financement :
La formation, gratuite pour les personnes en recherche d'emploi, peut-être financée par la région Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2021-2024 (lot 15). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation

10 à 16 stagiaires attendus.

Autres possibilités de financement :
OCAPAIT, VIVEA, CPF, CPF de transition, capitaux propres



Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA et de la formation, entretien de motivation.

Sur RDV au CFPPA de Segré

Liste des documents à apporter lors de l'information collective : pièce d'identité, CV, lettre de motivation, certificat de travail et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription à télécharger sur le site internet et participer à une demi-journée pour valider la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Le bloc de compétences UC3 est validé après évaluation orale avec support. Pour être admis, le candidat doit avoir validé son épreuve devant un jury professionnel.



Public concerné - Pré-requis

- Avoir validé son projet professionnel
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle : justifier d'un diplôme de niveau 3 et d'un an d'expérience professionnelle ; ou d'une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine agricole dont au moins 2 mois en agriculture biologique
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Satisfaire à l'entretien de motivation organisés par le centre

Coordinatrice : Bruno GAUMER - T. 02 41 61 05 30
bruno.gaumer@educagri.fr

Assistante formation : Janic CHAMPION - T. 02 41 61 05 30
janic.champion@educagri.fr

→ lefresne-angers-segre.fr